

Projet mini-société : L'oligarchie

**Thomas Lefebvre
Léandre Smith-Thériault
Pierre-Yves Brouillette**

Dans le cadre d'une expérience éducative nommée Mini-société, trois étudiants du programme d'Histoire et civilisation du Cégep de Trois-Rivières ont composés une étude sociologique comparative. En partant de trois grands thèmes, le pouvoir, l'égalité sociale et économique ainsi que le conformisme social, ils comparent la question de l'oligarchie dans les systèmes politiques démocratique avec le contexte de l'expérience sociale.

Mots clés : oligarchie, démocratie, inégalité sociale, conformisme social, expérience sociologique.

«La multitude des maîtres ne vaut rien. Il ne faut qu'un chef, un seul roi...» (Homère, éd.2004, p.27) Ces propos tenus par Ulysse, ce héros dont nous parle Homère, représente très bien l'ironie de la nature humaine qui, prêt à tout pour rester dans un inconfort connu, repousse tout confort inconnu. C'est pourquoi une organisation sociale « civilisée » s'installe très vite dans la pensée des hommes. Être civilisé est avant tout vivre ensemble, mais aussi porter des principes moraux communs. Ces lois morales s'imposent selon plusieurs facteurs comme la culture, l'économie ou la nature même de l'être humain. Les principes moraux de la société québécoise proviennent surtout de notre attachement aux valeurs libérales. (Balle, s.d.) Chaque individu doit alors se plier à ces valeurs subjectives établies pour le « bien commun » et le bon fonctionnement de la société. De nos jours, ces valeurs fondamentales et font primer une vision très capitaliste et individuelle de l'humanité Cette vision nous pousse à poursuivre nos intérêts personnels et nous tient à l'écart des enjeux qui permettraient à nos sociétés d'optimiser la vie collective. Ce modèle de société introduit une question : les sociétés sont-elles instinctivement tournées vers un modèle oligarchique basé sur le capital? D'un côté, l'intérêt des détenteurs du pouvoir consiste en partie à conserver leurs acquis aux dépens des classes sociales inférieures, malgré le fait qu'elles comptent plus d'individus. D'un autre côté, les classes sociales inférieures demandent une égalité économique généralement rejetée par la classe dominante. Enfin, les prises de décisions sont la plupart du temps faites par une « élite » choisie selon des critères plus ou moins rationnels et à auxquels la masse adhère seulement par conformisme. Toutes ces réalités ont été reflétées dans le cadre du jeu Mini-société.

Le pouvoir : Bourgeoisie vs prolétariat

Qu'il soit motivé par le désir de pouvoir ou par l'accumulation des richesses, l'être humain est de nature égoïste. Cette dernière se reflète dans son comportement en société et s'est incarné dans l'expérience Mini-société. En effet, les carrés (classe aisée), soucieux de préserver leur position avantageuse, vendaient des biens communs à un prix assez bas pour que les classes inférieures puissent se les procurer, mais assez élevé pour s'assurer une entrée optimale de profits. Du coup, ils pouvaient d'une part s'enrichir et d'une autre part, affaiblir les plus faibles afin de maintenir un écart de richesse entre chaque classe sociale.

L'inclinaison oligarchique de l'expérience provient du fait que les individus faisant partie des carrés collaboraient afin d'assurer une domination absolue du groupe en entier. En effet, il a été possible d'observer une tendance de redistribution propre aux classes aisées chez les carrés. Ces derniers redistribuaient systématiquement les « points bonis » aux 3 individus les plus pauvres de la catégorie. Ainsi, les carrés assuraient d'une part un écart de plus en plus grand entre leur classe et la classe moyenne (les cercles) et d'une autre part une maximisation de stabilité au sein de leur groupe. Il est possible d'observer concrètement ce phénomène dans pratiquement n'importe quelle société moderne. L'exemple le plus flagrant est celui de l'imposition dans le système québécois. À première vue, le système d'impôt progressif semble redistribuer la richesse de manière équitable chez les Québécois. Cependant, bien que ce système d'imposition soit mis en place et appliqué au Québec, le gouvernement fédéral n'intervient pas, et légalise même l'utilisation de paradis fiscaux par l'élite économique. Ainsi, bien que l'objectif du système d'imposition progressif soit d'abord l'équité, il ne peut être appliqué à ses pleines capacités, car les plus riches peuvent éviter de payer pour les tranches de revenu les plus élevées en mettant de côté leurs épargnes dans lesdits paradis fiscaux.

Quand un pays se refuse à faire appliquer la loi qui prévoit de poursuivre les compagnies coupables de corruption d'agents officiels étrangers, il contribue à l'expansion d'un crime qui aboutit au gaspillage de l'argent public, à la mauvaise qualité des chantiers publics, et enrichit les fonctionnaires corrompus qui privent de contrats légitimes les entreprises honnêtes. (De Swardt. Op cit p.3)

Le lien entre cet exemple et l'expérience Mini-société est évident. En considérant le système de points bonis comme étant le retour d'argent à la collectivité grâce à l'impôt, il est possible de faire des liens entre la tendance à vouloir élargir l'écart de richesse entre les classes sociales des carrés et les paradis fiscaux accessibles pour les riches Québécois. En effet, tout comme les riches utilisant les paradis fiscaux, les carrés ont préféré conserver les points bonis pour eux, tandis qu'ils auraient bien pu les redistribuer également aux classes sociales moins bien nanties, comme le font les riches qui n'ont pas recours aux paradis fiscaux. Ce procédé aurait

alors permis de redistribuer de façon plus équitable les revenus et ainsi réduire l'écart des richesses.

En somme, quel est le lien entre l'oligarchie et le comportement des carrés et des riches Québécois profitant des paradis fiscaux? Dans les deux cas, le groupe concerné possède une grande partie du pouvoir politique et des richesses économiques. Chez les carrés, la propriété de plusieurs moyens de production leur permettait d'imposer leurs décisions aux autres classes sociales. Ainsi, le modèle politique émergeant de l'expérience est celui de l'oligarchie, et plus précisément de la ploutocratie. En effet, un petit groupe détenait les rênes du pouvoir et de l'influence; ce groupe étaient composés des plus riches de la micro société.

Au Québec, le pouvoir monétaire des riches ainsi que la propriété de moyens de production donnent à la classe sociale bourgeoise un avantage non négligeable sur les classes sociales plus pauvres. La collaboration connue entre les gens d'affaires et les hommes politiques pourraient semer le doute quant au potentiel ploutocratique du Québec.

L'égalité sociale et économique

L'égalité économique semble être un problème persistant et présent dans la plupart des sociétés. En effet, le pouvoir donne souvent l'illusion d'une égalité économique et d'une égalité des chances, illusion dénoncée par Michel Bakounine, théoricien du socialisme libertaire :

Je suis un partisan convaincu de l'égalité économique et sociale, parce que je sais qu'en dehors de cette égalité, la liberté, la justice, la dignité humaine, la moralité et le bien-être des individus aussi bien que la prospérité des nations ne seront jamais rien qu'autant de mensonges. (Bakounine, 1970, p.2)

Il a été possible d'observer que cet aspect a été réalisé dans le cadre de l'évènement. Les triangles (la classe ouvrière) cherchaient à se persuader qu'ils avaient les mêmes chances que les autres, mais il était bien plus difficile pour un triangle de se procurer un café que pour un carré, par exemple. Ainsi, il est possible d'observer que la propriété des modes de production favorise grandement ceux qui les possèdent, c'est-à-dire que les moyens de production possédés par la classe plus faible ne sont pas suffisants afin de permettre d'accéder à une égalité économique viable et

équitable. Concernant le café, les carrés avaient les ressources essentielles (café et cafetière), les cercles (le lait) tandis que les triangles disposaient des bâtonnets pour remuer le café. Leur bien était le moins nécessaire; le plus aisément substituable, limitant ainsi leur pouvoir de négociation et l'amélioration de leur sort. Seuls des événements fortuits et rares – par exemple, gagner à la loterie – leur donnaient une occasion de mobilité sociale significative mais restreinte. En effet, les « revenus », soient les enveloppes, représentaient bien ce problème, car il y avait une dichotomie très forte entre les enveloppes des carrés et des triangles. Ces inégalités traduisent fortement l'idée d'oligarchie de notre société actuelle puisque l'influence sociale est grandement basée sur le capital économique des individus.

Or, la pauvreté n'est pas uniquement de nature économique. L'accès à l'information, à la compréhension de cette dernière qui requiert – hors du jeu – de l'instruction est une autre richesse dont les cercles (classe moyenne) et les triangles étaient privés. Seule la classe sociale la plus riche avait accès au tableau des points (richesses cumulées), ce qui représentait un peu « l'éducation supérieure » des classes plus riches. Bien que de nos jours, des aides sociales existent et permettent de soutenir les plus démunis, cela n'a pas toujours été le cas. Par exemple, le capitalisme dans sa forme la plus pure n'avait en aucun cas de programme permettant d'aider les plus démunis, et ce jusqu'à ce qu'il soit avantageux pour la société que la classe plus démunie soit moins malheureuse, donc plus facile à contrôler (Mardellat, 2010, p.19). La pensée générale de l'époque allait plutôt du côté de l'économiste Jean-Baptiste Say :

À parler rigoureusement, la société ne doit aucun secours, aucun moyen de subsistance à ses membres [...] Si l'on ne peut en faire un devoir à un citoyen, on ne saurait l'imposer à un second, à un troisième, à tous. Telle est la rigueur du droit. (Mardellat, Op cit. p.5)

Nos sociétés ont souvent fonctionné selon le concept que l'émancipation de l'un mène l'autre à la servitude. L'égalité économique réelle doit se faire en commençant par une égalité des chances et des droits, ce qui n'était pas le cas lors de notre expérience sachant que les classes étaient choisies aléatoirement. Cela simulait en quelque sorte la naissance des individus qui ne choisissent évidemment pas leur classe sociale. Selon Geneviève Fraisse, directrice au centre de recherche CNRS, l'égalité politique

passe avant l'égalité économique qui découle de cette source : « L'égalité politique est un principe, l'égalité économique est un résultat. » (Fraisie, 1999, p.1) Selon elle, si la classe plus démunie avait eu une égalité politique avec les membres de la classe oligarque, l'égalité économique de la classe ouvrière aurait été bien plus grande, au détriment de la classe dirigeante. C'est pourquoi la classe dirigeante tente souvent d'apaiser la classe populaire avec des cadeaux insignifiants afin de lui faire croire qu'elle se soucie d'elle pour calmer sa grogne, tel que démontré dans l'expérience de Mini-société. Dans le contexte du jeu, c'est exactement ce qui s'est passé; les intérêts de la classe populaire ne furent aucunement touchés par les cadeaux de la classe dirigeante, car leurs intérêts étaient dans la survie et les dirigeants leur offraient du confort. Il est également possible de remarquer que les inégalités économiques amènent à du brigandage qui vient essayer de pallier aux injustices. Ce phénomène s'est effectivement produit dans notre expérience, car plusieurs participants ont volé des cartons (le système de points, pris pour de la monnaie par les participants) pour s'aider à améliorer leur sort et ultimement gravir les échelons des classes sociales.

Selon l'économiste Christian Arnsperger, il faut regarder la base du fonctionnement de l'économie pour pouvoir analyser et découvrir que le système économique est « un système qui résiste fondamentalement à la justice et qui la diffère indéfiniment tant que n'ont pas été déracinées les raisons existentielles de l'injustice » (Arnsperger, 2002, p.5). En d'autres mots, l'économiste croit que l'injustice doit être complètement enlevée du système avant de pouvoir observer une égalité économique. Plus concrètement, dans notre société, les ressources possédées par la classe aisée vont avoir un effet direct sur le rythme de vie des classes plus pauvres qui n'ont pas les moyens de rivaliser avec les classes riches. Cette façon de penser basée sur le modèle libéral met en avantage une minorité au détriment de l'agir collectif. Il semble alors évident que certains groupes sociaux se rattachent à des mouvements populistes pour défendre leurs intérêts. Dans le système québécois, la liberté des individus repose essentiellement sur la liberté de marché qui permet au peuple d'affirmer son pouvoir. Selon Jacques Rancière, le régime libéral n'est autre qu'un système oligarque qui se trouve limité par les libertés individuelles (Rancière, 2005, p. 81). En bref, les inégalités économiques sont omniprésentes dans la vraie société tout comme dans l'expérience Mini-société et

sont un des facteurs permettant à l'élite de rester au pouvoir en camouflant une oligarchie derrière une démocratie. Comment une minorité peut-elle s'imposer au détriment d'une majorité, alors que cette dernière possède l'avantage du nombre? C'est en grande partie en raison du conformisme qui pousse la majorité à adopter le même comportement de soumission.

Conformisme et démocratie

Il est primordial de souligner l'importance de la tendance au conformisme du peuple dans l'édification d'une société oligarchique. De fait, les masses « détiendraient le pouvoir politique et seraient responsables de tous les maux que connaissent les sociétés modernes » (Birnbaum, s.d.). Or, elles ne semblent pas se prévaloir de leur avantage numérique. Si le conformisme se définit comme l'« attitude passive d'une personne qui se conforme aux idées et aux usages de son milieu » (Dictionnaire le Robert en ligne) alors il rime avec un immobilisme certain. L'expérience a témoigné du désintéressement rapide des triangles pour la chose publique, ces derniers ayant délégué leur représentation politique à une personnalité estimée charismatique. Deux autres étudiants ont tenté de faire entendre leur voix, en vain. Ces derniers se sont rapidement retranchés dans le silence puisque leur collègue avait la population de son côté. Son influence s'appuyait sur la force du nombre. L'importance du nombre, du charisme et de la rhétorique présente dans le jeu, rappelle la portée de ces mêmes facteurs dans la démocratie athénienne.

Dans une démocratie directe, le pouvoir politique du citoyen s'illustre dans un droit de vote et de parole. À Athènes par exemple, l'Ecclésia se réunissait généralement, à l'époque de la Grèce antique, de trois à quatre fois par mois pour voter de nouvelles lois, régler les litiges et élire de nouveaux magistrats (Larousse en ligne). Chaque citoyen pouvait suggérer une loi. Le peuple disposait également d'un pouvoir d'ostracisme dirigé à l'encontre de ceux qui menaçaient les intérêts ou les valeurs de la cité.

Or, la force du droit de parole ne s'applique pas nécessairement d'une façon équitable. En effet, dans les discussions qui ont lieu à l'Agora de même qu'à l'Ecclésia, il faut considérer « le jeu de l'influence et du charisme, les mécanismes de contagion mentale et le rôle des croyances, des attentes et des frustrations » (Letonturier, s.d.). Puisque toute décision

était précédée d'un débat public, l'habileté à s'adresser à une foule et à la convaincre était indispensable (Daneau, 15 mars 2014). D'ailleurs, les sophistes s'occupaient d'enseigner, moyennant une rétribution financière, l'art de persuader. En réalité, plusieurs types de sophistes sévissaient durant la Grèce classique. Certains arrangeaient des accords commerciaux, participaient à l'élaboration des constitutions, alors que d'autres pratiquaient leur art dans des tribunaux, à la manière des avocats contemporains (Daneau, Op cit p.8). Ceci a donc provoqué une séparation entre les citoyens fortunés et les autres, car les premiers disposaient de ressources supérieures aux seconds. Ainsi, peut-on dire que le véritable pouvoir de ces derniers résidait dans le choix de l'appui qu'ils peuvent offrir aux différents discoureurs talentueux?

Dès lors, un lien flagrant existe entre les failles de la démocratie athénienne et la distribution du pouvoir dans Mini-société. En premier lieu, une brève période de confusion se manifeste chez les triangles où certains utilisent leur droit de parole pour tenter d'orienter le groupe. Toutefois, les triangles en viennent à accorder une importance considérable à un locuteur qui manifeste une éloquence supérieure à la moyenne. Charismatique et costaud, ce dernier incarne en effet le meneur par excellence, qui semble œuvrer dans les intérêts du peuple. Un phénomène d'action collective prend alors place chez les triangles.

On entend par ce terme, propre à la sociologie des minorités, des mouvements sociaux et des organisations, toutes les formes d'actions organisées et entreprises par un ensemble d'individus en vue d'atteindre des objectifs communs et d'en partager les profits (Letonturier, s.d.).

Dans le cas de l'activité, l'objectif commun était de créer une société égalitaire. L'arrivée d'un dirigeant, en combinaison avec cet objectif, favorise la réalité sociale au détriment de la réalité objective. De fait, le groupe a plus de chance de rejeter un individu qui pense et agit différemment (Boudon, s.d.). Ce fut justement le cas lorsque la majorité s'est accordée sur l'élimination, à deux reprises, d'un participant qui adoptait une attitude anarchique. C'est pourquoi en société, le tout domine habituellement la partie : l'opinion collective détermine, jusqu'à un certain point, l'opinion individuelle (Boudon, s.d.). Cette affirmation vient de trois théories sociologiques d'adaptation sociale. Premièrement, la théorie de

T.W. Adorno traite de l'importance des valeurs innées dans l'adhésion d'un groupe.

Lorsque l'adaptation à un groupe implique la modification d'une attitude de ce type, elle a peu de chances de se réaliser, dans la mesure où le « coût » psychologique considérable entraîné par le changement d'attitude devrait être compensé par un « gain » psychologique élevé résultant de l'adhésion au groupe. Si l'adhésion est forcée, il y a de fortes chances pour que se développe plutôt une attitude de « retrait » par rapport au groupe (Boudon, s.d.).

Le personnage anarchique s'est effectivement mis en retrait du reste des triangles d'où l'évidence que, dans une société, les personnes qui refusent la réalité collective, donc qui ne se conforment pas, se séparent du groupe de gré ou de force. Deuxièmement, dans sa théorie de dissonance cognitive, Léon Festinger soutient que l'être humain est naturellement porté à fuir l'effort psychologique. En bref, une personne qui agit d'une manière opposée à ses convictions éprouve une tension désagréable appelée dissonance. Par après, la dissonance diminue grâce à des modifications d'opinions et de comportements. La troisième théorie, qui découle des travaux de Hyman, de Newcomb et de Merton, corrobore l'idée qu'une opinion dépend fortement des groupes auxquels le sujet se réfère. À la base, il importe de préciser que les minis-sociétaires étaient composés de deux groupes distincts : les étudiants de sociologie du programme de sciences humaines et ceux, nettement moins nombreux, du programme Histoire et Civilisation.

Les étudiants de sociologie, dans le cadre de leur cours, avaient lu *Pourquoi ne pas devenir riche?* de Maurice Angers et s'y référaient constamment dans leurs échanges, surtout dans le groupe des Carrés composés de 7 étudiants de Sciences humaines et de 3 d'Histoire qui ont peiné à faire valoir leur conception des choses auprès de leurs collègues, fortement attachés aux références théoriques vues en classe. Bien que répartis dans toutes les classes sociales, les étudiants d'Histoire ont perçu qu'ils avaient moins de chance de se faire écouter par leurs collègues. En effet, un orateur qui connaît le groupe de référence commun à son public peut donc prévoir ses réactions. Somme toute, l'objectif commun, de mettre en place une société égalitaire, inspiré de l'ouvrage d'Angers, ne résulte pas d'une pensée simplement rationnelle, mais plutôt d'un conformisme

causé par un phénomène d'adaptation sociale. Les théories d'Adorno, de Festinger, puis de Newton et Merton ont été confirmées par la réalité «mini-sociétaire». Par ailleurs, un contexte de démocratie n'empêche pas nécessairement l'instauration d'une oligarchie . Au contraire, cette dernière reviendra sous une forme plus séduisante assez rapidement, sans qu'elle soit réfléchi rationnellement, mais vers laquelle la masse est cependant prête à se conformer.

Conclusion

En conclusion, il est possible de remarquer un lien constant entre les systèmes politiques et l'oligarchie, que ce soit au Québec, à Athènes ou dans l'expérience Mini-société. De nombreux facteurs permettent au système oligarchique de s'installer dans le monde politique, que ce soit dans un système libéral ou dans un système se revendiquant égalitaire. D'abord, le pouvoir lié à l'argent dans le système libéral accroît l'influence de l'élite économique auprès du gouvernement. Ensuite, la volonté du peuple d'atteindre un système égalitaire parfait le détourne des véritables ambitions des leaders, à savoir le pouvoir, et ultimement le développement d'une oligarchie . Finalement, le conformisme fait prétendre que les idées de la masse sont partagées par l'ensemble de la population alors qu'une partie seulement y adhère, l'autre partie préférant s'abstenir de commentaires ou d'interventions. Les sociétés sont-elles instinctivement tournées vers un modèle oligarchique basé sur le capital? À la lumière des observations qu'il est possible de faire sur les sociétés québécoise, athénienne et mini-sociétaire, en plus des nombreuses sociétés qu'il est possible de comparer à ces dernières , il semble que oui. Pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu, en combinant le « capital économique » et le « capital social » dans une expérience sociologique, l'activité Mini-société est non seulement un reflet de la réalité d'une part québécoise, mais de pratiquement n'importe quelle société occidentale. Il serait cependant intéressant d'ajouter des variables dans l'expérience : les idées d'autorité et de gouvernement. Les résultats découlant de l'expérience seraient alors complètement différents, et mériteraient une analyse exhaustive. L'intérêt porté par les participants de l'activité en serait alors très certainement altéré.

Thomas Lefebvre
819-609-9057
thomas_lefebvre@outlook.fr

Léandre Smith-Thériault
780-820-0160
leandre.smith.theriault@gmail.com

Pierre-Yves Brouillette
819-690-6417
py.brouillette@infotek.qc.ca

Médiagraphie

Ouvrages de référence

- BALLE, Francis. « Libéralisme », Universalis, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/liberalisme> (consulté le 3 novembre 2015)
- BIRNBAUM, Pierre. « Société de masse », Universalis, http://www.universalis-edu.com.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/encyclopedie/societe-de-masse/#titre-i_42717 (page consultée le 6 novembre 2015)
- BOUDON, Raymond. « Adaptation sociale », Universalis, <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/encyclopedie/adaptation-adaptation-sociale/> (page consultée le 7 novembre 2015)
- DURAND, Jean-Pierre. « Capital, Sociologie » Universalis, <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/encyclopedie/capital-sociologie/> (page consultée le 16 novembre 2015)
- LETONTURIER, Éric. « Action collective », Universalis, http://www.universalis-edu.com.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/encyclopedie/action-collective/#titre-i_15503 (page consultée le 10 novembre 2015)
- MAITROT, Jean-Claude. « Impôt - - Histoire de l'impôt » Universalis, <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/encyclopedie/impot-histoire-de-l-impot/> (page consultée le 10 novembre 2015)
- VOILLIOT, Christophe. « Élections - - Histoire des élections », Universalis, http://www.universalis-edu.com.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/encyclopedie/elections-histoire-des-elections/#titre2-i_3527 (page consultée le 8 novembre 2015)
- WERTH, Nicolas. « Révolution russe » Universalis, <http://www.universalis-edu.com.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/encyclopedie/revolution-russe/> (page consultée le 16 novembre 2015)
- S.a. « oligarchie » Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/oligarchie/55863?q=oligarchie#55503> (page consultée le 4 novembre 2015)

- S.a. « Paradis fiscal » Larousse,
http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/paradis_fiscal/76703
(page consultée le 10 novembre 2015)
- S.a. « Agora », Larousse,
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/agora/1716> (page
consultée le 10 novembre 2015)
- S.a. « ostracisme » Larousse,
<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ostracisme/56790>
(page consultée le 16 novembre 2015)

Monographie

- ANGERS, Maurice (2014). Pourquoi ne pas devenir riche?, Québec : Fides, 184 pages.
- BAKOUNINE, Michel (1970). «Qui suis-je?», pp.4 à 11, dans Guérin Daniel (dir.), Ni Dieu ni Maître anthologie de l'anarchisme, Paris : La Découverte Poche.
- L. BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas (1966). The Social Construction of Reality, New York : Doubleday, 240 pages.
- BOÉTIE, Étienne de la (1549). Le Discours de la servitude volontaire, Manuscrit de Mesme, Paris : Éditions Payot. 49 pages.
- MARX, Karl et ENGELS, Friedrich (1973). Manifeste du Parti Communiste , France : Les classiques de la Philosophie (Le livre de poche), 156 pages.
- RANCIÈRE, Jacques (2005). La haine de la démocratie, Paris : La Fabrique, 112 pages.
- SWARDT, Cobus de. « Voleurs de banques, en prison! Pilleurs de nations, au paradis... fiscal! », pp.27 à 31, dans Jean-Hervé Lorenzi (dir.), Qui capture l'État?, Paris : Puf.

Articles périodiques et articles de journaux

- ARNSPERGER, Christian (2002). «Justice et économie» Revue de métaphysique et de morale, n°33, dans Cairn, <http://www.cairn.info.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2002-1-page-7.htm>
- DANEAU, Patrick (2014). « Les sophistes et la démocratie », Le Devoir, 15 mars 2014, «<http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philosophie/402733/ledevoirdephilosophie-les-sophistes-et-la-democratie> (page consultée le 8 octobre 2015)
- MARDELLAT, Patrick (2010). «Pauvreté et assistance aux pauvres dans l'œuvre de Roscher », Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy, n° 59, dans cairn, <http://www.cairn.info.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/revue-cahiers-d-economie-politique-2010-2-page-163.htm>
- FRAISE, Geneviève (1999). «Des conditions de l'égalité économique», Travail, genre et sociétés, n°1, dans cairn, <http://www.cairn.info.ezproxy.cegeptr.qc.ca:2048/revue-travail-genre-et-societes-1999-1-page-147.htm>

Sites web

- S.a. « Athènes : une première expérience de démocratie », Alloprof, <http://www.alloprof.qc.ca/BV/pages/h1320.aspx> (page consultée le 10 novembre 2015)
- S.a « Le culte du chef : Mussolini, Staline et Hitler », Histoire Pour tous, <http://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/99-xxe-siecle/3429-le-culte-du-chef-staline-hitler-et-mussolini.html> (page consultée le 10 novembre 2015)